

## **Vœux du Président 2019**

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs les employés et travailleurs de l'AVEPH, Mesdames et Messieurs...**

Nous avons souhaité cette année encore, Madame la Directrice Générale et moi-même, vous proposer de nous retrouver tous ensemble dans cette salle de l'EDEN pour la traditionnelle cérémonie des vœux de l'AVEPH.

L'occasion pour moi de remercier Monsieur le Maire de Robion pour mettre cette salle des fêtes à notre disposition.

La cérémonie des vœux est un moment important dans la vie de notre association. C'est une occasion de se retrouver, membres du Conseil d'Administration, travailleurs, employés et de faire le point sur l'année écoulée.

Je sais les difficultés et les contraintes qu'ont rencontrés certains d'entre vous pour être présents du fait de leurs activités professionnelles ou d'un calendrier bien rempli. C'est le cas de l'ESAT d'Avignon que nous irons rencontrer à la fin du mois. Je sais aussi que d'autres n'ont pas pu se joindre à nous pour des raisons personnelles ou de santé: Ils en sont par avance excusés.

Aussi, nous avons souhaité que la convivialité prime sur le formalisme. Nous vous proposerons donc, cette année encore en plus du traditionnel apéritif dînatoire réalisé par les travailleurs de notre ESAT de Robion, un spectacle sympathique et amusant avec la présence du talentueux ventriloque international :

Jean Michel AUBERT.

Ce spectacle qui clôturera notre après-midi.

**Mesdames, Messieurs, je qualifierais cette année écoulée comme l'année de la relance et du renouveau.**

Je ne reviendrai pas, bien sûr, sur la totalité des sujets que nous avons dû traiter, ils sont trop nombreux et certains ont été si j'ose dire... délicats. Mais même si certains errements du passé ne sont pas définitivement soldés, je peux dire aujourd'hui que la plupart d'entre eux font désormais partie de l'histoire.

Nous voilà donc repartis en ce début d'année avec de bien meilleurs indicateurs.

La Directrice Générale, dans son intervention, abordera en détail et en images, les points sur lesquels reposent ces indicateurs.

Je voudrais, pour commencer, saluer et remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration : Un Conseil d'Administration uni et solidaire. En 2018 ce sont 8 réunions du CA, 11 réunions du bureau qui ont été réalisées. De nombreuses décisions ont été prises. Les débats ont été riches, les arguments soigneusement pesés et réfléchis.

Tous les sujets abordés l'ont été en toute transparence et sans ambages. Mais surtout en respectant la liberté de chacun de s'exprimer et de développer son point de vue.

L'écoute, la transparence et la liberté de décision de chaque membre du CA sont, pour moi, les bases élémentaires du socle démocratique de notre association.

**Ainsi, la totalité de ces décisions ont pu être prises à l'unanimité.** Mesdames et Messieurs les administrateurs, je vous en remercie sincèrement.

## **Une fois n'est pas coutume :**

Mais je pense qu'il est bon de rappeler de temps en temps, le fonctionnement de nos instances :

Avec la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, le législateur a souhaité professionnaliser notre secteur d'activité. Et selon la circulaire du 30 avril 2007, il impose à l'association la rédaction d'un document unique de délégation (DUD). Celui-ci fixe le cadre et la mission de ses dirigeants opérationnels : c'est une très bonne chose. Il est fondamental de travailler avec des professionnels formés et dont les compétences sont reconnues.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que l'association, via son Conseil d'Administration et ses adhérents, reste seule maîtresse de son projet, de son fonctionnement et de sa gouvernance.

Pour moi, il n'est pas de pouvoir ni de contrepouvoir, la réussite de notre action passe par l'équilibre et l'union de nos forces et de nos compétences.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, la mission et la responsabilité que vous m'avez confiée en me renouvelant votre confiance lors de notre assemblée générale du 23 juin dernier m'impose de veiller à ce juste équilibre et je continuerai de le faire.

A ce propos, je tiens particulièrement à remercier la Directrice Générale, Madame **Catherine Gentilhomme**, pour sa loyauté, son engagement vis-à-vis de notre association et je lui renouvelle encore toute notre confiance.

\*\*\*\*\*

Les 8 et 9 juin derniers l'AVEPH, créée en 1978 par Monsieur et Madame Bourgue (récemment disparue), fêtait son 40<sup>ème</sup> anniversaire.

Je voudrais remercier encore une fois, toutes celles et ceux, membres et employés de l'association qui se sont investis, parfois sans compter leur temps, pour que cette fête soit une réussite.

Alors certes, tout n'a probablement pas été parfait, mais la perfection n'étant pas de ce monde, je peux le constater et l'assumer aisément.

En revanche, si j'en juge par les retours chaleureux et sincères de la part des travailleurs et des personnes accueillies, il ne m'en faut pas plus pour être convaincu que notre objectif a été largement atteint.

### **2018 : Relance, renouveau et... Reconstruction:**

Reconstruction, tout d'abord, avec le démarrage d'un grand projet et de loin le plus important, de par sa taille mais aussi par son coût représentant un investissement d'environ 6,5M€ : je veux parler de la reconstruction de notre Foyer de vie (FDV), du Foyer accueil médicalisé (FAM) et du Service Accueil de jour (SAJ), situé au chemin du Mitan, en collaboration avec l'APEI de Cavailon.

Il était grand temps que ce projet, retardé entre autre par des relations devenues insupportables entre les anciens responsables de l'AVEPH et l'APEI de Cavailon, puisse enfin voir le jour. Les vieux bâtiments étant devenus quasiment insalubres et les conditions de vie des personnes accueillies indignes d'un service de qualité et des valeurs que nous défendons.

Je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter publiquement le nouveau Directeur de ces établissements, Monsieur Fabien GEBEL DE GEBHARDT, nommé l'année dernière par l'AVEPH, suite au licenciement de l'ancienne directrice. Dans cette période de transition difficile pour tout le monde, Il contribue, **avec ses équipes**, à poursuivre parfaitement notre mission, mais aussi à

veiller sur un travail de coordination remarquable entre les donneurs d'ordre et maîtres d'œuvre du chantier que sont l'AVEPH et l'APEI de Cavaillon.

A ce propos, je remercie de leur présence la toute nouvelle Présidente de l'APEI, **Madame Nicole SOULIER**, la Présidente de l'association A3Luberon, **Madame Lydie L'HERMITTE** ainsi que Monsieur le Directeur Général de l'APEI de Cavaillon, **Monsieur Alain Pierre MOREAU**.

Mesdames les Présidentes, Monsieur le Directeur Général, je voudrai réaffirmer publiquement que le temps des querelles et des coups bas est désormais révolu. Vous avez su largement y remédier. Croyez en ma profonde gratitude. Nous sommes situés sur le même territoire, nous avons les mêmes objectifs, nous partageons les mêmes valeurs... Alors que l'on s'appelle AVEPH, APEI ou A3 Luberon notre mission reste et restera la même : ETRE AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Mesdames les Présidentes, vous aussi touchées dans votre chair par le handicap de vos enfants vous savez comme moi combien, pour des parents, le chemin est difficile et encombré d'embuches. Vous savez que rien ne sert de parler de valeurs si celles-ci ne sont pas mises en œuvre ni démontrées par des actions concrètes.

Mesdames, votre présence ici parmi nous aujourd'hui est la preuve de votre engagement et de votre volonté d'aboutir à un vrai grand et extraordinaire projet commun : le regroupement de nos associations et ainsi la mise en commun de nos forces et de nos compétences.

Alors, encouragés par les pouvoirs publics et nos financeurs, nous avons engagé une étude en vue de ce regroupement et à terme d'une fusion de nos trois associations. Cette démarche a été approuvée et validée par nos Conseils d'Administration respectifs. Je souhaite de tous mes vœux que ce projet voit le

jour dans les meilleurs délais dans l'intérêt des personnes accueillies et de l'ensemble du personnel.

### **2018 : Construction encore avec...**

Le chantier du nouvel ESAT et de l'Entreprise Adaptée de l'AVEPH à l'entrée de la ville de Robion. Un projet représentant un investissement initial d'environ 3,6M€.

Toutefois, quelques modifications de... « **dernière minutes** » **si j'ose dire** ont dû être apportées au projet de départ :

Ainsi une boutique d'environ 100 m<sup>2</sup> à l'entrée de la zone et en bordure de la route départementale viendra accueillir notre clientèle et les touristes friands de nos produits.

De plus un patio de construction moderne et « design » de plusieurs dizaines de m<sup>2</sup> propice à la dégustation, viendra agrandir cet espace et permettra de servir en extérieur quelques boissons chaudes ou rafraîchissements.

Mais aussi et surtout, un nouvel espace restauration sera construit sur ce même terrain. Je voudrais, encore une fois, remercier le Conseil d'Administration d'avoir pris la décision de construire, sur place, un espace restauration envers et contre certaines décisions initiales. Celui-ci évitera à nos travailleurs d'être contraints aux allers/retours vers nos anciens bâtiments pour la pause déjeuner.

Toutefois, vu l'avancée du projet, cette modification devra être entièrement financée par l'association. Une somme qui aurait pu être absorbée par l'emprunt initial. On ne peut que le regretter.

Dans la même période, nous avons été confrontés à un dilemme particulièrement sensible : celui de réhabiliter ou pas la piscine du foyer d'hébergement.

En effet, l'utilisation de la piscine a dû être interrompue suite à une panne technique consécutive à la vétusté des installations.

De plus, nous avons constaté une contamination partielle de l'enrobage en résine synthétique du bassin par un champignon.

Notre piscine, organe de mixité car ouverte au public, est aussi le symbole, s'il en est, de la diversité de nos activités sportives et de loisirs. Enfin, le poste de notre maître-nageur, par le fait menacé, nous a conduits à la décision de réhabiliter notre piscine et une partie du bâtiment.

Ainsi, une enveloppe supplémentaire sera affectée à ces travaux qui devraient débuter dans les jours à venir.

Mais ces dépenses contraintes par les événements demeurent toutefois mesurées et maîtrisées.

D'autres projets sont à l'étude, certains sont déjà bien avancés :

Par exemple, la création d'une nouvelle activité de location de véhicules sans chauffeur gérée par l'Entreprise Adaptée « le Châtaignier ». Cette activité nous permettra, dans un premier temps, d'optimiser la gestion et le coût de notre parc de véhicules (une trentaine environ) et pourra à terme s'ouvrir au public.

L'EA qui cette année encore va présenter un résultat économique et financier positif, et ce, malgré un redressement URSSAF qui aurait pu, lui aussi, être évité.

Je voudrais remercier sa Directrice, Madame **Laurence GARAIX**, qui malgré ce handicap a su garder le cap et présenter un bilan de trésorerie positif et en évolution.

\*\*\*\*\*

Notre association est riche de sa diversité: Ainsi l'OPS84 (Cap/emploi - Samet), sous l'impulsion de sa Directrice Madame **Fatiha BEN NACEUR**, a pris, si j'ose dire, en 2018 sa vitesse de croisière.

Le séminaire, organisé fin mai, a permis, je le pense, de mieux se connaître et de rétablir une confiance bien bousculée ces dernières années. Désormais, chacun peut aujourd'hui travailler de façon plus sereine forte de son appartenance à l'AVEPH.

Pour ma part, farouche défenseur d'un modèle intégré pour les activités de notre association, je considère que d'avoir en son sein l'activité OPS de notre département est une véritable richesse. C'est un support social et un outil indéniable d'insertion et d'inclusion. Sa direction s'est enrichie d'un nouveau Chef de service, Monsieur **Sylvain CHABAL**, qui a rejoint nos équipes en 2018 : qu'il soit le bienvenu.

Je voudrais particulièrement souligner le travail du SAVS et du SAVS renforcé. Relais et lien incontournable entre nos travailleurs et les difficultés consécutives et engendrées par la complexité de nos sociétés et de nos modes de vie.

Conscient que les moyens ne sont jamais suffisants pour poursuivre ou entreprendre de nouvelles actions, je pense que nous devons rapidement nous pencher particulièrement sur ce secteur d'activité. Je tiens à remercier Monsieur **Philippe CORRE** qui a toujours été locomotive et force de propositions et dans un souci constant de l'amélioration de son service.

Comme vous le savez, l'ESAT la Roumanière est en pleine mutation. Cette mutation est liée, bien évidemment, à la construction des nouveaux bâtiments de Robion, mais aussi aux efforts consentis pour un rapide rétablissement de la trésorerie mise à mal par les investissements réalisés pour le développement de l'ESAT d'Avignon.

En effet, suite à de nouvelles directives du Conseil d'Administration, des décisions structurelles ont été prises et proposées aux directions respectives. Les équipes de Robion et d'Avignon continuent de faire un travail remarquable et je suis certain qu'elles sauront faire face aux nouveaux défis qui nous attendent dès cette année.



J'entamerai le dernier chapitre de mon intervention en soulignant l'importance du dialogue social dans nos établissements.

Celui-ci sera d'autant plus renforcé en 2019 qu'un certain nombre d'organisations syndicales sont désormais représentatives suite aux élections du 6 novembre dernier :

Il s'agit de la CGT, la CFDT, la CFE/CGC et la CGT/FO.

Je tiens à féliciter tous les élus.

Il s'agit pour eux d'un vrai engagement afin de défendre les intérêts particuliers et collectifs des salariés au travers de conventions et de différents accords discutés ou négociés.

Je tiens, à ce propos, en ma qualité de Président de l'AVEPH (et j'insiste sur la terminologie du terme et de la fonction), qu'une association de type loi 1901 n'est pas une entreprise traditionnelle et n'a pas vocation à dégager de bénéfice. Elle n'a pas d'actionnaire privé. Un président n'est pas un patron et notre association n'est composée que de membres bénévoles non rémunérés.

Elle gère néanmoins de l'argent public et se doit de présenter des bilans équilibrés.

Enfin, je le répète encore : ne jamais perdre de vue que notre mission et notre engagement est celui d'être au service des personnes en situation de handicap. Car comme écrivait Jean de la Fontaine : « ..*En toute chose, il faut considérer la fin.* »

Alors, nous veillerons à ce que les débats soient constructifs et que l'intérêt particulier ne nuise pas à l'intérêt général.

Le militantisme n'exclue pas la responsabilité de chacun pour mener à bien notre mission.

Mesdames, Messieurs,

Je terminerai en remerciant très sincèrement le personnel, les éducateurs, moniteurs, personnel de service et d'encadrement.

Je le répète encore cette année... Pour travailler et être engagé dans le secteur du médico-social, et particulièrement celui du handicap, il faut avoir quelque chose de plus que d'autres salariés. Car, j'en suis convaincu, votre investissement ne se résume par uniquement à de l'intérêt personnel ou à un quelconque déroulement de carrière.

Vous avez compris qu'il est question d'œuvrer pour contre balancer les injustices de la vie et pour améliorer le bien-être des plus faibles.

Alors, les familles que nous sommes et avant tout le papa que je suis, vous remercient du fond du cœur.

Aux familles présentes, je sais que rien n'est facile lorsque la vie nous a mis face aux difficultés du handicap. Mais il ne faut jamais baisser les bras et chaque jour qui passe nous le prouve au sein de nos associations et particulièrement de l'AVEPH.

Enfin, aux travailleuses et travailleurs de l'AVEPH, sachez que le plus fin, le plus robuste ou le plus adroit d'entre nous aura toujours dans la vie, face à lui, quelqu'un qui ne lui ressemblera pas. Quelqu'un qui sera différent...

Mais que votre différence est belle ! Vous êtes notre volonté, vous êtes notre énergie.

Je vous présente à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et vos proches tous mes vœux de bonheur et d'amour pour cette nouvelle année.

Merci